

« INTERCLUBS JEUNES PAR ÉQUIPES »
LE SAMEDI 15 FÉVRIER 2020

**LES HORAIRES DE LA COMPETITION DÉPENDRONT DU NOMBRE D'ÉQUIPES
ENGAGEES PAR TABLEAU**

Les engagements (nombre d'équipes avec leurs compositions par catégories d'âge) devront être transmis, par mail à l'aide du tableau Excel accompagnant la circulaire, au secrétariat du Comité de la Vienne de Tennis de Table **ET** à Olivier GRUEL avant le dimanche 2 février 2020 dernier délai.

contact@cd86tt.fr
olivier.gruel@sfr.fr

Le Comité de la Vienne vous invite à engager des équipes à cette compétition qui s'inscrit dans le "**Challenge des Jeunes Pongistes 86**".

Le règlement de l'épreuve est annexé en pièce jointe.

Bien sportivement.

Olivier GRUEL
Responsable de l'épreuve